

<p style="text-align:center">ADOSOM - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'A.D.O.S.O.M DU 2 MAI 2013</p>

L'assemblée générale ordinaire annuelle 2013 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 2 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-mer – 27 rue Oudinot Paris 7^{ème}, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire de l'ADOSOM (M. TOUZARD) étant absent représenté, il est remplacé par Mme WEKSLER, membre du bureau de l'ADOSOM.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 12 : 1/10 des membres en exercice – 292- soit 30membres pour 143 présents ou représentés), l'AGO pourra donc valablement délibérer.

Le Président passe à l'ordre du jour :

a) Approbation du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 13 novembre 2012 :

Le procès-verbal de l'AGO 2012 est approuvé à l'unanimité.

b) Rapport moral 2012 :

Le Président présente son rapport moral. Après débat, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

c) Rapport financier 2012 - Présentation et approbation des comptes 2012 :

Le trésorier étant absent, le Président procède à la lecture de son rapport. Il signale que les immobilisations à Cannes sont de 1.544.275^e et l'actif net immobilisé de 710.624^e, et que sur Cannes les immobilisations sont de 239.35e « brutes » (au lieu de 0^e) et de 26.171,22^e « amortissements » (au lieu de 26.161,22^e).

Le montant des fonds propres est de 6.095.157^e. Il précise que cette somme, certes importante, va considérablement diminuer en 2013 puisqu'elle va servir aux travaux de rénovation de Cannes. La situation 2014 sera donc très différente.

Par contre reste très préoccupante la situation du compte de résultats puisque les pertes du siège sont passées de 47.473^e à 57.413^e (+20%) et celles de Cannes de 38.138^e à 155.337^e (multiplication par 4) soit un **total de pertes de 212.750^e (au lieu de 93.364^e) soit +127%**.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

d) Vote du projet de budget 2013 :

Le projet de budget 2013 est présenté par le Président : le déficit prévu est de 87.000° du fait d'une part de la situation économique nationale qui ne devrait pas s'améliorer et d'autre part de ce que Windsor sera fermé et qu'il y aura des dépenses de personnel incompressibles. L'assemblée demande au Conseil d'être extrêmement vigilant sur les dépenses de personnel de l'association.

Pour les embauches d'été il est décidé de prévoir des personnes restant la période entière et étant logés sur place.

Le projet de budget 2013 est adopté à l'unanimité.

e) Elections de deux administrateurs (en remplacement de deux démissions 2012)

Le CA du 25/3/13, conformément à l'article 6 des anciens statuts, a désigné, à titre provisoire, M.SAMUEL, administrateurs de l'Adosom, en remplacement d'un des deux démissionnaires. Il est candidat à l'élection.

Sont aussi candidats à élection :

Mme Leroy Nicole,

Mme Annendale Denise,

M. Vassal.

Après que ces candidats se sont/aient été présentés, ont été élus à l'unanimité: Mme Leroy et M. Samuel.

f) Information sur les travaux à réaliser à Cannes :

Le Président présente dans ses grandes lignes, les travaux envisageables à Cannes.

L'Assemblée Générale 2012 avait donné mandat au futur Président et Conseil pour mettre en œuvre les travaux suivants (à concurrence maximale de 4 Me TTC, y compris frais d'architecte, d'assurances, imprévus et taxes diverses etc..) :

- mise aux normes (handicapés, incendie, électricité, sécurité, sanitaires, cuisine, etc..) ;
- remise en état indispensable (toiture, chauffage, façades, fenêtres, ravalement, VRD Eaux usées – non compris la climatisation) ;
- réfection de la totalité des chambres Nord (en une seule phase).

L'Assemblée Générale confirme cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance.

Le Président